

PROJET « UN NOUVEAU PAS VERS UNE STRATEGIE GLOBALE POUR UNE UTILISATION ET UN COMMERCE DURABLES DE LA VIANDE DE BROUSSE EN AFRIQUE CENTRALE »



(1) Céphalophe bleu *Cephalophus monticola* – une des espèces très commercialisées pour sa viande; (2) Atelier sur le commerce de la faune sauvage, Kribi, Cameroun; (1) © Roland Melisch / TRAFFIC, (2) © Stéphane Ringuet/ TRAFFIC.

1 - Contexte du projet

De nombreuses conventions et institutions reconnaissent l'importance du problème de l'utilisation et du commerce non durable de la viande de brousse. C'est notamment le cas de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) qui en 2000, a créé un groupe de travail sur la viande de brousse en Afrique Centrale en vue de définir et soutenir la mise en œuvre de stratégies et de plans d'actions nationaux. La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) presse également les parties de s'attaquer en priorité aux menaces anthropiques majeures sur la biodiversité forestière, incluant l'utilisation non règlementée et non durable des produits forestiers et des ressources (dont la chasse et le commerce non durable de la viande de brousse et leurs impacts sur les espèces non cible). Le renforcement de la gouvernance et le contrôle des lois forestières à tous les niveaux est alors nécessaire. L'information fait cependant souvent défaut sur les prélèvements et les circuits de commercialisation de la viande de brousse. Le renforcement des capacités de collecte et de traitement de l'information sur la « viande de brousse », la mise en place opérationnelle concertée d'un observatoire et l'enclenchement d'une dynamique d'observatoire régional et de suivi permanent de cette ressource naturelle s'avère donc pertinente et en adéquation avec le plan de convergence (Axe 2) de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC).

2 – Le Programme TRAFFIC en Afrique Centrale

Installé depuis mai 2008 à Yaoundé (Cameroun), le nouveau bureau TRAFFIC en Afrique Centrale développe un programme de conservation dont une de ses composantes se concentre sur (i) **la réduction de la surexploitation et le commerce illicite** et non durable des espèces sauvages utilisées pour leur viande, (ii) **l'amélioration de la capacité de surveillance et de contrôle** des personnels des administrations d'Afrique Centrale en matière de commerce des espèces sauvages et (iii) **l'amélioration de la transmission des informations et des connaissances** relatives aux problèmes du commerce des espèces sauvages, au personnel des administrations pertinentes (faune et flore sauvages, forêt, santé, finances), aux commerçants d'espèces sauvages, aux Organisations Non Gouvernementales (ONG), aux Organisations Inter Gouvernementales (OIG) et au grand public. En outre, compte tenu de l'importance et de l'ampleur de la consommation et du commerce de viande de brousse, toute intervention de TRAFFIC visant à résoudre le problème se base sur :



- ⇒ **l'amélioration des moyens de subsistance** et de la **sécurité alimentaire** de ceux qui dépendent actuellement des espèces sauvages pour leur nourriture et/ou leur revenu ;
- ⇒ **l'intégration des procédures** : tirer parti des procédures juridiques et des procédures établies par les politiques existantes et les influencer ;
- ⇒ **l'amplification et la reproduction** : veiller à ce que les bénéficiaires du programme placent ces objectifs et ces réalisations en priorité au plus haut niveau de la prise de décision, et à ce que les résultats obtenus et les leçons tirées soient partagés et reproduits au niveau régional.

TRAFFIC s'inscrit dans une démarche visant à assurer la liaison entre une recherche continue sur le terrain et des interventions de politique générale au niveau national et sous-régional.

Le développement du programme TRAFFIC en Afrique Centrale a bénéficié du **support du premier Accord Cadre France-UICN** (sur financement du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes).

3 – Présentation du projet

Ce **nouveau projet** vise donc à **contribuer** à une meilleure connaissance de la ressource « viande de brousse » (aspects économiques, sociaux et environnementaux en particulier), au renforcement des capacités, à la participation et la sensibilisation des acteurs impliqués dans la conservation, l'utilisation et le commerce durables de la « viande de brousse » aux bénéficiaires des populations qui en dépendent pour leurs moyens d'existence.

Il poursuit **trois objectifs spécifiques** qui se complètent :

Objectifs spécifiques

- i) **Développer un dispositif pérenne sur la viande de brousse** (« observatoire ») permettant de fournir des informations écologiques, sociales et économiques sur cette ressource aux parties prenantes (décideurs en particulier) pouvant servir de base dans le cadre de l'évolution/la révision du cadre institutionnel et réglementaire. Ce dispositif contribuera à mieux apprécier les dimensions écologique, sociale et économique de la problématique de la viande de brousse.
- ii) **Renforcer l'implication du secteur privé forestier** sur les questions relatives à l'utilisation et au commerce de la faune sauvage (viande de brousse en particulier) à l'intérieur et autour des concessions forestières.
- iii) **Sensibiliser et renforcer les capacités** des acteurs en charge du suivi et de l'application des dispositions légales nationales relatives à la conservation/gestion des ressources fauniques.

4 - Valorisation de l'expertise francophone et implication des commissions de l'UICN

Le projet vise principalement les **pays francophones d'Afrique Centrale** et fait appel principalement aux experts s'exprimant en français. L'engagement de TRAFFIC sur la problématique « viande de brousse » au sein des pays francophones du Bassin du Congo sera ainsi prolongé.

Ce projet travaillera en collaboration avec des partenaires dans les différents pays d'Afrique Centrale francophone pour s'assurer du consensus dans l'approche de développement et de mise en œuvre du projet en adéquation avec les stratégies nationales existantes sur la viande de brousse notamment.

Le projet s'appuiera particulièrement sur la valorisation d'expertises et expériences francophones acquises au travers des programmes de recherches en Afrique Centrale dont un des domaines d'intervention porte sur la gestion durable des ressources naturelles et de la faune, ou de façon plus précise sur la problématique « viande de brousse ». Ce projet s'appliquera à créer et/ou renforcer des liens avec ces projets, et contribuera à promouvoir activement le partage d'informations.

5 – Financement et durée



Quelques membres de l'équipe TRAFFIC en Afrique Centrale
© Richard Thomas / TRAFFIC

Le projet s'étend de juillet 2009 à décembre 2010 pour un montant total de 240 000 euros dont **145 997 sont apportés par l'AfD au titre de l'Accord Cadre France-UICN**. Le projet est mis en œuvre à partir du bureau de TRAFFIC International à Cambridge (Royaume Uni), avec un relais au sein du bureau de TRAFFIC au Cameroun.

Le projet continuera à développer les **partenariats techniques et financiers** qui permettront de démultiplier ses impacts, comme au cours des deux dernières années (BMZ, UICN LLS, WWF...).

Il fera l'objet d'une **évaluation finale** en 2010.

Contact : sringuet@wwf.fr

TRAFFIC, le réseau de surveillance du commerce de la faune et de la flore sauvages, a pour mission de s'assurer que le commerce des plantes et des animaux sauvages ne nuit pas à la conservation de la nature. **TRAFFIC est un programme conjoint de l'UICN—l'Union internationale pour la conservation de la nature et du WWF—Fonds mondial pour la nature.**

